

SERVICE D'INFORMATION

de la

HAUTE AUTORITE

LUXEMBOURG, le 10 décembre 1957

L'OPINION PUBLIQUE ET LA C.E.C.A.

Au cours des dernières années, plusieurs sondages d'opinion ont été faits sur la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, notamment en Allemagne, en Belgique et en France (1).

Il a paru intéressant d'en rassembler les principaux éléments en une synthèse, qui est l'oeuvre d'un stagiaire néerlandais M. Ger. J. KLUNHAAR, étudiant à l'Université d'AMSTERDAM (doc. 7581/57).

Une comparaison est téméraire entre résultats de sondages effectués à des époques différentes, par des instituts différents et suivant des méthodes (échantillonnage, questions posées) qui ne concordent pas exactement.

On peut toutefois essayer de dégager quelques conclusions provisoires des matériaux rassemblés, en se référant à la fois à la synthèse de M. KLUNHAAR et aux résultats détaillés des enquêtes.

(1) L'enquête allemande du printemps 1956 (Institut für Demoskopie, ALLENSBACH) n'a pas été publiée. L'enquête française de janvier-février 1954 (Institut français d'Opinion publique, PARIS) a été publiée dans la revue Sondages, n° 2, 1955. L'enquête belge du début de 1957 (Institut universitaire d'Information économique et sociale, BRUXELLES) a été publiée en plaquette sous le titre "Ce que les Belges pensent de la C.E.C.A."

1°. - Le degré d'information générale est sensiblement le même en Belgique et en France, mais semble un peu plus faible en Allemagne.

Ont entendu parler du Plan Schuman ou de la C.E.C.A.:

- Allemagne (1956) 62 % des interviewés
- Belgique (1957) 72 % des interviewés
- France (1954) 74 % des interviewés.

2°. - Dans les trois pays, l'information générale est meilleure:

- chez les hommes que chez les femmes:

	H	F
Allemagne	80 %	48 %
Belgique	80 %	57 %
France	85 %	62 %

- parmi les moins de 50 ans,

- dans les milieux urbains et notamment, en Allemagne et en France, dans les villes de dimensions moyennes (5 000 à 20 000 habitants en France),

- dans les régions plus industrialisées (Nordrhein-Westfalen, BRUXELLES et arrondissements wallons, régions situées à l'est d'une ligne LE HAVRE-MARSEILLE),

- dans les groupes socio-culturels les plus évolués: employés, fonctionnaires, industriels, professions libérales, etc...

3°. - Si une connaissance générale est légèrement plus marquée en France, il semble que le degré d'information soit meilleur en Belgique.

Savent exactement dans quelle ville est le siège de la C.E.C.A.:

- Allemagne 11 %
- Belgique 35 % (1)
- France 17 %

A noter, une confusion fréquente avec STRASBOURG: 12 % en Belgique, 17 % en France; ce renseignement manque dans l'enquête allemande.

(1) C'est-à-dire 70 % des 50 % d'interviewés qui ont déclaré savoir quelque chose au sujet de la C.E.C.A., c'est-à-dire qui n'en ont pas seulement entendu parler.

Savent que leur pays fait partie de la C.E.C.A. :

- Allemagne 24 % (1)
- Belgique 48,5 % (2)
- France 70 %

Peuvent citer exactement les six pays membres:

- Allemagne pas de renseignement
- Belgique 26 % (3)
- France 10 %

Peuvent citer au moins une personnalité dirigeante de la C.E.C.A. :

- Allemagne 14 %
- France 17 %

La question n'a pas été posée en Belgique. En Allemagne (printemps 1956) et en France (début 1954), la personnalité citée le plus souvent est M. Jean MONNET; viennent ensuite: en Allemagne, M. P.H. SPAAK; en France M. Robert SCHUMAN.

Connaissent le caractère supranational de la C.E.C.A.:

- Allemagne 20 %
- Belgique 39 % (4)
- France 20 %

4°. - La sensibilité à l'effort d'information de la C.E.C.A. semble plus marquée en France:

Reçoivent des informations fréquemment (5):

- Allemagne 8 %
- Belgique 9 %
- France 15 %

-
- (1) C'est-à-dire 39 % des 62 % d'interviewés qui ont entendu parler de la C.E.C.A.
 - (2) C'est-à-dire 97 % des 50 % d'interviewés informés.
 - (3) C'est-à-dire 52 % des 50 % d'interviewés informés.
 - (4) C'est-à-dire 70 % des 50 % d'interviewés informés.
 - (5) C'est-à-dire à peu près une fois par semaine en Allemagne et en France; non précisé en Belgique.

Ont entendu parler de la C.E.C.A. au cinéma:

- Allemagne 9 %
- France 11 %

(La question n'a pas été posée en Belgique).

5°. - Les attitudes du public sont généralement favorables:

Pensent que la C.E.C.A. va changer quelque chose:

- Belgique 35 % (1)
- France 26 %

(La question n'a pas été posée en Allemagne).

Souhaitent que la C.E.C.A. réussisse:

- Belgique 38,5 % (2)
- France 38 %

(La question n'a pas été posée en Allemagne).

Pensent que l'échec de la C.E.C.A. serait:

	<u>très grave</u>	<u>dommage</u>
- Allemagne	5 %	9 %
- Belgique	10 %	27 % (3)
- France	7 %	29 %

6°. - Une plus faible minorité du public, en Allemagne, estime que la C.E.C.A. sert l'intérêt de tous les pays qui en font partie. Mais, dans chaque pays, un pourcentage sensiblement égal des interviewés cite un ou deux autres pays comme plus favorisés que le sien la France en Allemagne, l'Allemagne en France, l'Allemagne et la France en Belgique.

(1) C'est-à-dire 70 % des 50 % d'interviewés informés.
(2) C'est-à-dire 77 % des 50 % d'interviewés informés.
(3) C'est-à-dire 20 % et 54 % des 50 % d'interviewés informés.

Estiment que la C.E.C.A. sert l'intérêt de tous les pays qui en font partie:

- Allemagne 7 %
- Belgique 35,5 % (1)
- France 40 %

Estiment que la C.E.C.A. avantage un pays déterminé:

- Allemagne: la France 12 %
- Belgique: { l'Allemagne 9 % (2)
 { la France 8,5 %
- France : l'Allemagne 7,5 %

7°. - L'opinion est encore indécise sur le point de savoir si la C.E.C.A. sert surtout l'intérêt des producteurs ou l'intérêt des consommateurs. -

La question n'a pas été posée en Allemagne, du moins sous cette forme.

En Belgique, les réponses sont les suivantes (3):

- intérêt des producteurs et des consommateurs 26,0 %
- surtout les intérêts des producteurs 12,5 %
- surtout les intérêts des consommateurs 1,5 %
- sans opinion 10,0 %

En France, les réponses sont différentes, mais l'indétermination reste aussi grande:

- intérêts des gros producteurs et des consommateurs 1 %
- intérêts des gros producteurs 26 %
- intérêts de l'ensemble de la population 26 %
- ne se prononcent pas 21 %

8°. - Une importante minorité souhaite voir la Communauté européenne s'étendre à d'autres produits ou à d'autres pays:

(1) C'est-à-dire 71 % des 50 % d'interviewés informés.
(2) C'est-à-dire 18 et 17 % des 50 % d'interviewés informés.
(3) Il s'agit toujours de pourcentages recalculés sur la population totale.

Sont d'avis d'étendre les pouvoirs de la Communauté européenne:

- Allemagne 15 % (énergie atomique)
- France 33 % (agriculture)

(La question n'a pas été posée en Belgique).

Estiment que l'Angleterre devrait entrer dans la C.E.C.A.:

- Allemagne 18 % (1)
- France 34 %

(La question n'a pas été posée en Belgique)

9°. - Comme l'on pouvait s'y attendre, l'attitude du public est d'autant plus favorable à la C.E.C.A. que le niveau d'information est meilleur.

a) - Des renseignements précis et significatifs, sur ce point, ne peuvent toutefois être tirés que de l'enquête française.

Parmi les personnes qui connaissent le caractère supranational de la C.E.C.A.:

73 % souhaitent que la C.E.C.A. réussisse.

Parmi les personnes qui ne connaissent pas le caractère supranational de la C.E.C.A.:

54 % souhaitent que la C.E.C.A. réussisse.

b) - Notons également qu'en Belgique les souhaits pour la réussite de la C.E.C.A. sont plus marqués chez les hommes, dans la classe d'âge de 35 à 49 ans, en milieu urbain, à BRUXELLES et dans les arrondissements wallons, dans les catégories socio-culturelles les plus évoluées.

(1) Remarque importante: La question a été posée, en Allemagne, sous une forme différente: "Pensez-vous que la C.E.C.A. puisse fonctionner sans l'Angleterre? A-t-on eu tort de commencer sans elle?"

Ainsi que le souligne l'enquête française, "bonne information et attitudes favorables sont le support de la confiance dans l'avenir.

J.-R. RABIER